



Oraux de l'épreuve d'Histoire des Arts

publié le 20/05/2014 - mis à jour le 22/05/2014

Monsieur, Madame,

Les oraux de l'épreuve d'Histoire des Arts sont prévus le mardi 10 juin 2014, une convocation individuelle sera remise à votre enfant.

Votre enfant se présentera à l'heure indiquée, se munira d'une pièce d'identité et si nécessaire de ses présentations numériques sur clé USB.

Modalités de passage à l'oral

Une œuvre sera tirée au sort parmi les 5 objets d'études.

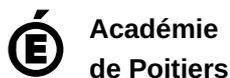
L'oral durera 15 minutes (5 minutes d'exposé suivies de 10 minutes d'entretien avec le jury).

Pour information :

Évaluation de l'histoire des arts au Brevet [Circulaire du 3-11-2011](#)

Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée ([Encart Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008](#))

 [Histoire des arts - aide](#) (PDF de 127.5 ko)
document de travail rédigé par Mme Thomas professeure de français



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.